

« Que je vive et que mon âme te loue ! » Ps 118, 175

Par Bénédicte Ducalel, Collaboratrice à Magnificat

La liturgie des Heures, cette prière mal connue et parfois mal aimée, plonge ses racines dans l'expérience bouleversante de la rencontre du Christ ressuscité. C'est là qu'elle se tient et se maintient depuis l'origine ; c'est là qu'elle conduit le priant d'hier et d'aujourd'hui.

Une telle expérience mérite que l'on s'interroge sur la place de la prière des heures dans la vie de l'Église en jetant, tout d'abord, un regard en arrière afin de comprendre d'où vient la Liturgie des Heures que l'Église nous invite à prier aujourd'hui.

Enracinement et spécificité

Depuis les temps apostoliques, l'Église n'a jamais cessé de célébrer le mémorial du mystère pascal qu'est, d'une manière particulière, l'eucharistie dominicale et, dans un même élan, de déployer cette action de grâce, « source et sommet de la vie de l'Église », aux différents moments de la semaine et du jour.

Saint Luc nous rapporte que Jésus enseigna « à ses disciples qu'il faut toujours prier sans se décourager » (Lc 18, 1). Par ailleurs, ce même Luc note, dans les Actes des Apôtres, que les premiers chrétiens « étaient assidus à écouter l'enseignement des Apôtres, à vivre en communion fraternelle, à rompre le pain et à participer aux prières » (Ac 2, 42).

La prière recommandée par Jésus est un fait établi dans la première communauté chrétienne qui, au cœur de la nouveauté apportée par la résurrection du Christ, a conservé les habitudes de la prière d'Israël avec ses rythmes et son contenu. Le récit de la Pentecôte nous montre la communauté rassemblée pour la prière à la troisième heure, « neuf heure du matin » (Ac 2, 15). Pierre à Joppé se retire pour prier à l'heure de midi (Ac 10, 9). Pierre et Jean montent au Temple pour la prière de la « neuvième heure » (Ac 3, 1). Paul et Silas priaient « au milieu de la nuit » (Ac 16, 25). Si les Actes des Apôtres ne précisent pas le contenu de la prière, sans doute implicite pour les lecteurs de l'époque, ils nous livrent l'organisation d'un rythme à la structure simple, proche de celle qu'énonce le psaume 54 : « Pour moi, je crie vers Dieu... le soir et le matin et à midi... » (v.17-18).

Les épîtres laissent émerger quelques renseignements sur les éléments qui composent la prière. « Dites entre vous des psaumes, des hymnes et de libres louanges, chantez le Seigneur et célébrez-le de tout votre cœur » (Ep 5, 19), « Que la Parole du Christ habite en vous dans toute sa richesse... par des psaumes, des hymnes et des chants chantez à Dieu, dans vos cœurs, votre reconnaissance » (Col 3, 16-17). Paul lui-même « insiste – auprès de Timothée – pour qu'on fasse des prières de demande, d'intercession et d'action de grâce. » L'Écriture, les hymnes, les psaumes et l'intercession sont au cœur de la vie de prière communautaire.

Une certaine similitude de forme avec la prière de la communauté juive trouve dans la résurrection du Christ un déploiement tout à fait nouveau. La parole est écoutée à la lumière de

l'événement pascal, les psaumes sont chantés comme prière du Christ en même temps que prière au Christ, les hymnes magnifient l'œuvre de Dieu en Jésus Christ, l'intercession et l'action de grâce ont pour fondement le salut advenu pour les fidèles et désiré pour tous les hommes.

Au fil des siècles

C'est à partir des prières faites en commun que s'est progressivement constitué un cycle d'Heures bien définies. Cette structure de la vie de prière est celle de l'Église tout entière. La participation au mystère pascal par le baptême est pour les premiers chrétiens un moteur puissant de la vie de prière. Aussi, l'habitude d'interrompre son travail, voire ses nuits, pour se tourner vers Dieu touche tout un chacun. Ainsi le note Tertullien au 3^e siècle : « Concernant le temps de la prière, quelques observations ne seront pas inutiles. Je veux d'abord parler des heures qui communément partagent la journée en quatre : tierce, sexte, none [...] Nous mettons naturellement à part les prières officielles que nous devons – inutile de le rappeler – accomplir, au lever du jour et à la tombée de la nuit. Il convient également que les fidèles ne prennent ni repas ni bain sans avoir d'abord prié : le rafraîchissement et la nourriture de l'esprit passent avant ceux du corps, les biens célestes avant les biens terrestres[1]. » Le chrétien est un homme de prière et sa prière est communautaire avant tout.

Lorsque la paix de l'Église est établie, de nouvelles formes de vie apparaissent qui vont influencer l'organisation communautaire de la prière des Heures. Si les vierges et les veuves constituaient des groupes particuliers, ils demeuraient au sein de la communauté ecclésiale locale. L'apparition du monachisme va bouleverser cet ordre premier en créant des cellules autonomes. La liturgie des Heures va alors connaître un développement différent. On trouve d'un côté la liturgie célébrée par le peuple rassemblé autour de son évêque, qui prendra le nom d'office cathédral ; d'un autre côté les moines vont développer ce qui deviendra l'office monastique. Née d'une même racine, la prière des Heures fleurira sous des formes différentes mais toujours complémentaires.

Pour des raisons complexes, la prière des Heures a perdu son caractère populaire – au sens noble de ce qui appartient au peuple. Elle s'est trouvée confiée, par mandat, aux clercs, de publique elle est devenue privée, peu à peu le sens des Heures s'est dégradée, l'obligation de la récitation primant la nature de l'office comme sanctification du temps.

Privé de la prière des Heures, le peuple chrétien n'a cependant pas perdu le désir de rythmer la vie quotidienne par la prière. Cette volonté intérieure de s'unir au Christ par la prière a fait naître, entre autres, les coutumes de l'*Angélus* et de l'*Ave Maria*. Mais un nouveau temps de l'Église s'est ouvert depuis le dernier Concile et la prière des Heures a été remis entre les mains des fidèles qui découvrent avec foi et étonnement ce riche trésor de vie spirituelle.

Article extrait de *Voix Nouvelles* n°71

[1]. Tertullien, *Apologétique*, 25.